Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 8 avril 2017

Compte-rendu

Présents : Georges Bellet, Thierry Delelis-Fanien, Yves Guillerme, Margaux Lefevre, Jean-Luc Lourvois, Didier Pascal, Martine Platret, Françoise Ringot, Matthieu Vieira.

Excusés : Matthieu Bissières, Michel Bolis, Bernard Fourche, Patrick Lamouille, Thierry Paris, Sylvain Wlassewitch.

Invité : Pierre Sillero, nouveau trésorier du Comité Rhône Échecs.

Georges Bellet remercie chacun de sa présence. Il ouvre la séance en ajoutant à la fin de l'ordre du jour des questions diverses.

I. Administratif

Didier Pascal indique que la déclaration en préfecture a été faite et que nous avons bien eu récépissé. Cependant, il n'a toujours aucun retour de la publication au Journal Officiel malgré plusieurs relances ; de ce fait nous n'avons toujours pas le numéro RNA de l'association.

Georges Bellet rappelle que, du fait de l'étendue de la ligue, il faudra travailler le plus possible en lien avec les comités. Lui et les deux vice-présidents auront chacun en charge la représentation de la ligue aux différents évènements dans chacune des trois zones interdépartementales.

II. Secrétariat

Matthieu Vieira présente l'organisation de la communication de la ligue. Les membres du bureau ont les codes d'accès au webmail de l'adresse contact@ligue-ara-echecs.fr.

La diffusion des informations et la communication entre clubs est facilitée par les listes de discussions : il existe une liste par ZID (lyonnais@ligue-ara-echecs.fr, dsa@ligue-ara-echecs.fr, auvergne@ligue-ara-echecs.fr) ainsi qu'une liste pour tous les clubs de la région (clubs@ligue-ara-echecs.fr). L'ancienne liste de diffusion clubs-ligue-ara-echecs@framalistes.org ne doit plus être utilisée.

Le site www.ligue-ara-echecs.fr est désormais en ligne et contient les actualités principales. Chaque responsable de commission va recevoir prochainement son identifiant et mot de passe permettant d'y poster des actualités. Sur le site, un calendrier est accessible avec les tournois et évènements qui se déroulent dans notre ligue. Tous les clubs peuvent demander à ce que leur tournoi soit ajouté au calendrier, pour cela il suffit d'envoyer un mail comportant les principales informations (dates, lieu, tarifs, contact), une annonce attractive ainsi que l'affiche à l'adresse calendrier@ligue-ara-echecs.fr.

III. Trésorerie

Les chèques de 500 € de chacune des anciennes ligues ont été encaissés. Le virement de la fédération correspondant à la part ligue des licences a été reçu hier. À ce jour, nous avons un nombre de licenciés correspondant à 93 % des licenciés de la saison passée au 31 août. Cela est une légère progression par rapport à la même date l'an passé.

Didier Pascal prévient qu'il ne procédera aux reversements des quotes-parts (50 % au prorata du nombre de licenciés) à chaque comité seulement après avoir vérifié qu'ils sont bien déclarés légalement : pour cela, il faut lui envoyer les status ainsi que le PV des dernières assemblées générales. À ce jour, seul l'Ain, l'Allier et l'Isère ont effectué cette démarche.

Les budgets des championnats de ZID jeunes Lyonnais et DSA ont été respectés. L'Auvergne a encore fait sa propre gestion financière cette année encore, mais ils sont à l'équilibre.

Le dossier de demande de subvention CNDS est en cours de préparation sur les domaines suivants : formation des arbitres, entraîneurs et dirigeants.

En ce qui concerne l'obtention d'une subvention de la région, un contact va être établi avec le chargé de mission de la région Philippe Fontaine ainsi que la vice-présidente déléguée au sport et à la vie associative Marie-Camille Rey. Didier Pascal tient à souligner que la région n'attribue plus de subventions à la ligue pour le soutien à des tournois : ce sont les clubs qui veulent recevoir une aide de la part de la ligue pour un évènement d'envergure régionale qui doivent solliciter directement la région pour un dossier de « droit à l'image ».

Les CROS Rhône-Alpes et Auvergne, qui n'ont pas encore fusionné, nous ont adressé un rappel à cotisation pour un montant 705 €. Les membres du comité directeur s'interrogent sur l'intérêt de payer une telle somme auprès de trois organismes différents alors que nous n'avons formé qu'une seule ligue. Il est décidé de payer pour le moment uniquement la contribution Rhône-Alpes pour le moment.

À propos de l'indemnisation des arbitres pour les compétitions sous l'égide de la ligue, le tarif est fixé à 50 € par jour plus les frais de déplacement. Le choix de l'arbitre devra se faire en accord avec le directeur régional de l'arbitrage.

IV. Secteur Jeunes

La composition de la commission Jeunes est adopté comme suit : Margaux Lefevre, responsable, Matthieu Bissières, délégué pour le Lyonnais, Jean-Marc Flouzat, délégué pour l'Auvergne, Françoise Ringot, déléguée pour Dauphiné-Savoie.

Pour cette année, la ligue participera à hauteur de 50 € pour chaque qualifié aux championnats de France via un chèque global remis au club. La commission jeunes va devoir réfléchir aux modalités d'organisation des stages d'entraînement pour les qualifiés.

Il est ensuite abordé un point essentiel de la philosophie des qualifications : la fusion des trois championnats en un seul grand championnat de région. Quelques obstacles sont évoqués : une organisation actuelle très différente d'une ZID à l'autre, ainsi que des distances élevées. Cependant, les membres du comité directeur relève également des avantages : la visibilité sera accrue avec un championnat de région qui serait alors un évènement important sur le plan régional, ce qui permet d'inviter des élus et des représentants du CROS ; cela donnerait un véritable esprit de fusion de la ligue et moins l'impression que notre nouvelle ligue est un « agglomérat » des anciennes ;

Un consensus s'installe sur l'organisation d'un championnat régional en 9 rondes sur 4 jours (début le jour 1 dans l'après midi pour permettre le trajet, fin le jour 4 à midi pour permettre le retour) La commission jeunes est chargée de faire un travail de préparation pour le prochain comité directeur sur les dates, la cadence, ainsi que de définir un cahier des charges clair et précis (hébergement nécessaire, nombre de bénévoles requis, dimensions de la salle de jeu et de la salle d'analyse, possibilité de coorganisation entre plusieurs clubs, budget alloué, ce qui est payé par la ligue ou par le club…).

Françoise Ringot aborde le sujet du Pôle Espoir Jeunes. Pour rappel, le Pôle Espoir était géré par la coordination Rhône-Alpes et avait pour but de créer une cohésion entre les jeunes des ligues DSA et Lyonnais sur les grands championnats : ce pôle comprenait les 1ers et 2es de chaque catégorie de chaque district, et ils pouvaient participer gratuitement à un stage lors de l'Open de Villard-de-Lans. Isabelle Billard a demandé aux membres du comité directeur comment la ligue comptait poursuivre cette initiative. Margaux Lefevre déplore qu'après plus années d'existence, aucun bilan n'ait été fait de l'apport pour les jeunes de ce stage. Étant donné qu'il s'agit d'une année de transition, il est décidé de financer avec le reliquat de la coordination Rhône-Alpes 500 € et de compléter par 500 € provenant exceptionnellement du budget de la ligue. Un bilan devra être fait par la commission Jeunes à partir des éléments fournis par l'Échiquier Grenoblois. De plus, les conditions d'acceptation au stage sont revues : celui-ci est réservé uniquement aux champions de chaque catégorie des derniers championnats jeunes des trois districts, soit 30 jeunes au total. En cas de désistement du champion, la place est proposée au vice-champion.

Pour finir, Georges Bellet informe qu'au cours du Championnat Jeunes DSA, il a discuté avec le président du CDJÉ Haute-Savoie afin d'organiser un rapide des circuits jeunes : à la suite des circuits jeunes du Rhône et de Haute-Savoie, les meilleurs des deux circuits seront qualifiés pour un « super tournoi » de 9 rondes en cadence Fischer le 9 ou le 16 septembre prochain. L'Ain et l'Isère sont également intéressés par cette initiative et essayeraient de s'y rattacher prochainement : cela permettrait de créer du lien entre les différents jeunes joueurs des comités.

V. Secteur Scolaires

La composition de la commission Scolaires est adopté comme suit : Yves Guillerme, responsable et délégué pour le Lyonnais, Jean-Marc Flouzat, délégué pour l'Auvergne, et Jean-Luc Lourvois, délégué pour Dauphiné-Savoie.

En ce qui concerne le budget de ce secteur, Didier Pascal indique que 1500 € sont dédiés à l'organisation des phases académiques des championnats, soit 500 € par académie. Ces championnats ayant déjà eu lieu, Didier Pascal attend donc de recevoir des factures de la part des organisateurs pour procéder aux virements correspondants. En plus, 900 € d'aides pour les déplacements sont prévus pour les différentes écoles, collèges & lycées se qualifiant pour les phases finales des compétitions scolaires, soit 300 € par académie.

VI. Compétitions

La commission technique est ainsi constituée : Thierry Delelis-Fanien, responsable et délégué pour Dauphiné-Savoie, Christian Joly, délégué pour le Lyonnais. La proposition est faite à Freddy Didier pour être délégué en Auvergne, ce dernier étant l'actuel directeur des interclubs Auvergne.

À partir de septembre prochain, l'homologation de tous les tournois rapides de la région sera assurée par Thierry Delelis-Fanien, qui sera le responsable des homologations de la ligue.

Pour les Nationales IV et V (appelée Régionale dans certaines ZID), tout va dépendre de la refonte des interclubs qui risque d'être décidée par la commission technique pour septembre prochain. Pour l'instant, aucune modification n'est apportée au niveau de la ligue : les compétitions sont gérées par ZID, et leur réorganisation sera l'objet d'une réflexion future.

Matthieu Vieira interroge Didier Pascal sur le financement des compétitions sous l'égide de la ligue. Il prend l'exemple de son club de Décines qui accueille prochainement une phase interrégionale de Coupe Loubatière : qui paye l'arbitre ? La ligue ? L'organisateur ? Françoise Ringot pense que, comme il s'agit d'une phase interrégionale, c'est à l'organisateur, qui d'une certaine manière s'y retrouve puisqu'il n'a pas à payer les frais de déplacement parfois loin du club dans le cas d'une phase interrégionale. Matthieu Vieira comprend cette position mais y objecte que du coup, il y a une incitation à organiser une phase interdépartementale (puisque l'arbitre est payé par la ligue) et pas d'incitation à organiser la phase interrégionale si l'arbitre n'est pas payé par la ligue. Il est décidé de payer exceptionnellement pour cette année l'arbitre de cette phase étant donné que Georges Bellet avait déjà donné son accord.

De cet échange, il ressort qu'il va être fondamental de mettre en place des règlements financiers : quelle part de l'inscription des équipes aux coupes fédérales va à la ligue, qui paye l'arbitrage lors de telle ou telle phase. Un groupe de travail sera mis en place à ce sujet. Didier Pascal souligne qu'il souhaiterait qu'il n'ait qu'une facture par évènement : cela signifie que pour chaque organisation, il doit y avoir un club ou un comité qui se charge de prendre en charge les frais, puis se fait rembourser certaines lignes budgétaires par la ligue.

VII. Formations

De nombreux stages d'arbitrage ont été organisés depuis le début de l'année 2017, ce qui a permis de renouveler de nombreux arbitres de la ligue.

VIII. Divers

La commission Arbitrage est ainsi constituée : Sylvain Wlassewitch, directeur régional de l'arbitrage, Jean-Marc Flouzat, délégué pour l'Auvergne, Patrick Lamouille, délégué pour Dauphiné-Savoie, et Thierry Paris, délégué pour le Lyonnais.

La commission Féminines est constituée de Martine Platret et Françoise Ringot.

L'association échiquienne pour les aveugles a adressé une demande de subvention à la ligue car le Championnat de France des mal et non-voyants se déroulera cet été à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Comme évoqué précédemment, le comité directeur renvoie l'AÉPA vers la région Auvergne-Rhône-Alpes qui attribue directement les subventions aux tournois.

Le prochain directeur se déroulera le 10 juin 2017.

Le président,
Georges Bellet

Le secrétaire,
Matthieu Vieira